

Document de travail n°57

La compétitivité française en 2015

Des parts de marché en stagnation

*Des produits de qualité, un peu trop chers :
les résultats de l' « enquête compétitivité »*



Coe-Rexecode

FÉVRIER 2016

Ce document de travail a été réalisé par

Emmanuel JESSUA

Directeur des études de Coe-Rexecode, il est en charge des travaux d'évaluation de l'impact des politiques publiques sur le système productif, la compétitivité, l'emploi et la croissance. Il a rejoint Coe-Rexecode en décembre 2015. Il pilotait auparavant le programme de simplification pour les entreprises à Matignon, après avoir occupé différents postes d'économiste à la direction générale du Trésor, où il a notamment dirigé le bureau « Politique économique France ». Administrateur de l'Insee, il est diplômé de HEC et de l'ENSAE et titulaire d'un diplôme d'études approfondies (DEA) d'analyse et politique économiques de l'EHESS et l'ENS.

Alexandre JUDES

Economiste au sein du département des études, il travaille sur des thématiques touchant à la macro-économie et l'économie numérique. Il a rejoint Coe-Rexecode en 2013. Il possède en outre plusieurs expériences dans les secteurs économique et financier public et privé ainsi qu'en cabinet de conseil. Il est diplômé de l'ENSAE (2011).



DIRECTION

Michel DIDIER, président ; Jean-Michel BOSSESMART, conseiller ; Denis FERRAND, directeur général ; Emmanuel JESSUA, directeur des études ; Charles-Henri COLOMBIER, directeur de la conjoncture ; Murielle PREVOST, directrice des systèmes d'information

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Michel DIDIER, Président ; Pierre-Antoine GAILLY, co-Président ; Jacques-Henri DAVID, Président d'honneur ; Gérard WORMS, Président d'honneur ; Michel CICUREL, Vice-président ; Pierre GADONNEIX, Vice-président ; Antoine GENDRY, Trésorier
Administrateurs : Patricia BARBIZET, Viviane CHAINE-RIBEIRO, Jacques CHANUT, Philippe CITERNE, Jean DESAZARS de MONTGAILHARD, Jean-Pierre DUPRIEU, Ramon FERNANDEZ, Jérôme FRANTZ, Michel GUILBAUD, Etienne GUYOT, Anne-Marie IDRAC, Philippe LAMOUREUX, Raymond LEBAN, Nicolas MOREAU, Jean-François PILLIARD, Vincent REMAY, Geoffroy ROUX DE BEZIEUX, Geneviève ROY, Alexandre SAUBOT, Jean-Charles SAVIGNAC, Bruno WEYMULLER

La compétitivité française en 2015

Editorial

Bilan en demi-teinte pour la compétitivité française en 2015

3

Des parts de marché en stagnation en 2015 5

Résultats de l'enquête compétitivité 2015
sur les biens intermédiaires et d'équipement 19

Editorial

Bilan en demi-teinte pour la compétitivité française en 2015

Le bilan de la compétitivité de l'économie française que nous dressons en 2015 est mitigé. La part des exportations françaises de marchandises dans celles de la zone euro est stabilisée à proximité de son niveau de 2014. Le rattrapage des pertes des parts de marchés accumulées par rapport à la zone euro depuis le début des années 2000, n'a pas débuté.

Deux points positifs apparaissent cependant en 2015 :

- La balance courante affiche en 2015 un solde excédentaire pour la première fois depuis 2004 et le solde déficitaire de la balance commerciale s'est fortement réduit.
- Les exportations en volume ont progressé plus vite que la demande mondiale adressée à la France.

Ces bons résultats tiennent plus à l'effet d'éléments circonstanciels (baisses du prix du pétrole et dépréciation passée de l'euro) qu'ils ne sont révélateurs d'une amélioration fondamentale de la compétitivité de l'économie.

- La réduction du solde déficitaire de la balance commerciale est en effet avant tout le résultat de la réduction de la facture des importations de produits énergétiques. Le solde des échanges de produits industriels voit pour sa part son déficit se creuser à nouveau fin 2015.
- La croissance plus rapide des exportations par rapport à la demande mondiale n'est pas l'apanage des exportations françaises mais concerne quasiment tous les pays de la zone euro. Cette simultanéité explique la stagnation de la part des exportations françaises de marchandises dans les exportations de la zone euro à un niveau bas, à peine supérieur à 12 %.

Plusieurs mesures de politique économique sont progressivement mises en œuvre depuis quelques années dans l'objectif de rétablir la compétitivité du système productif. S'ils ne se voient pas dans l'évolution des parts de marchés, des premiers résultats de la mise en œuvre du CICE et du Pacte de responsabilité apparaissent dans les évolutions relatives de coût salarial ou encore de marges. En particulier, la progression du coût salarial dans l'industrie en France est devenue inférieure à celle observée en Allemagne. Cette évolution s'explique exclusivement par le tassement des charges annexes au salaire en France, la progression des salaires restant comparable à celle observée en Allemagne. Les marges des entreprises industrielles se sont pour leur part reconstituées au cours des derniers trimestres, l'impact positif de la baisse du prix du pétrole s'ajoutant à l'introduction du CICE et du Pacte de Responsabilité.

Une partie de la réduction des coûts relatifs a été rétrocédée aux acheteurs sous forme de baisse des prix. Les prix à la production pour les marchés extérieurs de l'industrie manufacturière en France reculent ainsi de 0,2 % sur un an en novembre 2015 alors que les prix des produits industriels allemands sont toujours orientés à la hausse (+0,6 %). La baisse des prix des produits français à l'exportation reste cependant moins prononcée que dans le cas des prix des industries manufacturières italiennes et espagnoles, qui affichent des reculs respectifs de 0,7 et 0,8 % à la même date.

Cette position intermédiaire des évolutions de prix en France se retrouve dans les résultats de notre enquête annuelle de compétitivité. Etablie sur la base d'une interrogation directe de près de 500 importateurs européens, elle permet de classer les produits issus de différents pays exportateurs selon un ensemble de critères qui renvoient à la qualité, à leur contenu en innovation, à l'organisation du processus de distribution et à l'ensemble des services associés au produit. L'enquête a porté cette année sur les biens d'équipement et les biens intermédiaires. Les résultats de l'enquête sont plutôt conformes à ceux relevés lors de l'enquête réalisée l'an dernier sur les produits de consommation. Les produits français sont jugés plutôt dans la moyenne haute en ce qui concerne les critères liés à leur qualité pris dans un sens très général. Ils sont en revanche jugés comme étant parmi les plus chers du marché. Plus spécifiquement les prix des produits français sont jugés parmi les plus élevés, devançant notamment largement les produits italiens ou espagnols. Mais ils sont aussi quasi-systématiquement jugés moins chers que les produits allemands, à l'exception notable près des produits d'équipement électrique et électronique, jugés les plus chers du panel de produits.

Au total, un rétablissement de la compétitivité en termes de coûts et de prix est amorcé. Il est notamment facilité par la mise en œuvre du CICE et du Pacte de Responsabilité. Pour regagner des parts de marché par rapport à leurs concurrentes de la zone euro, les entreprises devront davantage consacrer les marges accrues qui en résultent à diminuer leurs prix et/ou à accroître leur investissement pour gagner en compétitivité hors prix qu'à augmenter les salaires.

Des parts de marché en stagnation en 2015

- Le bilan de la compétitivité française pour 2015 est en demi-teinte, en particulier au regard de l'ampleur des efforts engagés pour réduire le coût du travail (CICE, pacte de responsabilité...).
- Le solde de la balance courante est devenu excédentaire grâce au recul du prix des importations énergétiques et à l'évolution du change, mais le déficit des échanges industriels se dégrade en fin d'année. La stabilisation des parts de marché l'exportation se confirme, après une dégradation quasi-continue dans les années 2000, dans un contexte conjoncturellement favorable (baisse du prix du pétrole, dépréciation passée de l'euro).
- Les prix et les coûts salariaux progressent plus lentement qu'en Allemagne, mais plus rapidement qu'en Italie ou en Espagne, en raison d'un dynamisme encore important des salaires français. La France enregistre parallèlement des gains de productivité du travail plus élevés que ses principaux voisins dans l'industrie manufacturière depuis 2 ans et les CSU industriels diminuent de près de 3% depuis fin 2013.
- Les allégements du coût du travail et la baisse des prix du pétrole se retrouvent dans l'évolution des marges. L'EBC industriel augmente : il passe de 31,3 % de l'EBC allemand en 2014 à 33,4 % en 2015. Le taux de marge se rapproche du niveau allemand : l'écart était de 4,9 points en 2014, il n'est plus que de 2,6 points en 2015.
- Les gains procurés par le CICE se retrouvent dans l'évolution des coûts, mais ne se matérialisent pas à ce stade dans un redressement des parts de marché à l'exportation. Les efforts sur l'amélioration structurelle de l'offre productive devront donc être maintenus pour espérer en tirer progressivement des dividendes.

Les échanges mondiaux en volume progressent plus lentement que le PIB mondial depuis 8 ans : sur la période 2007 à 2015, les exportations mondiales ont progressé au rythme de 2,4 % par an contre 2,9 % pour le PIB. Sur la période 1996 à 2007, le commerce international évoluait en moyenne deux fois plus vite que le PIB. Il s'agit là d'une tendance lourde et particulièrement notable qui se confirme. En valeur, les exportations mondiales de marchandises chutent depuis 2014, largement sous l'effet de la baisse du prix des matières premières.

C'est dans ce contexte que 2015 marque une stabilisation voire une amélioration des performances de la France en matière de compétitivité : retour à l'équilibre de la balance courante, amélioration de la performance à l'exportation, modération des coûts salariaux et des prix de production, restauration des marges des entreprises.

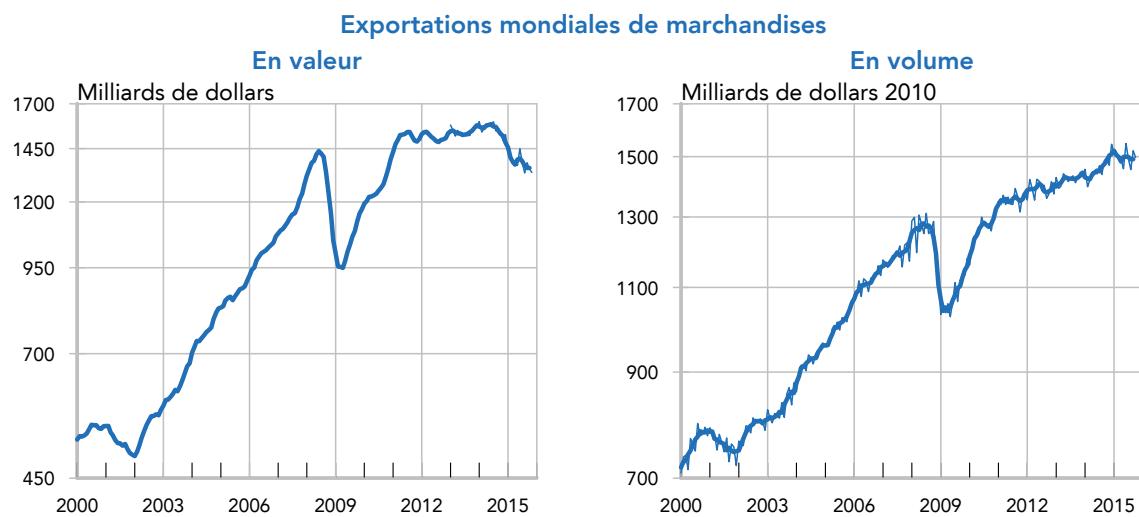
Le solde de la balance des paiements courants revient à l'équilibre

Depuis 2004 et à l'exception de brefs passages dans le vert en cours d'année en 2009 et 2011, le

soldé des transactions courantes était négatif. En 2015, celui-ci est à présent légèrement positif (+0,1 point de PIB). Cette amélioration reste toutefois à confirmer en raison du caractère très volatil de la série.

Le déficit de la balance commerciale s'atténue de façon significative, de -3,4 % du PIB en 2014 à -2,7 % en 2015. Ceci est largement dû à la baisse de la facture énergétique : le déficit des échanges sur les produits énergétiques se résorbe ainsi de 14,8 Mds€ en 2015, à comparer aux 13,9 Mds€ d'amélioration de la balance commerciale. Sur les échanges hors zone euro, l'affaiblissement de l'euro depuis 2014 a également permis de résorber le déficit de la balance commerciale.

Le solde des échanges industriels s'est en revanche encore dégradé. Il est déficitaire depuis 2004 et a connu une dégradation continue : il est passé de -6,7 Mds€ en 2005 à -40,5 Mds€ en 2011. Après avoir nettement diminué jusqu'en 2013 (-24,4 Mds€), le solde déficitaire remonte à -31,0 Mds€ en 2015 sur une base de 11 mois annualisée. Le taux de couverture des importations par les exportations reste stable, à 92,2 %.



	France Soldes des échanges extérieurs						
	2005	2010	2011	2012	2013	2014	2015*
Solde de la balance commerciale (FAB - CAF y.c matériel militaire)							
en milliards d'euros	-35,7	-66,8	-89,0	-81,7	-75,7	-72,1	-58,2
en % du PIB	-2,0	-3,3	-4,3	-3,9	-3,6	-3,4	-2,7
Taux de couverture des importations par les exportations (en %)	91,0	85,5	82,7	84,3	85,1	85,7	88,6
Solde des échanges de produits énergétiques (y compris produits pétroliers raffinés)							
en milliards d'euros	-38,0	-48,0	-62,4	-69,2	-65,7	-54,7	-39,9
en % du PIB	-2,1	-2,4	-3,0	-3,3	-3,1	-2,6	-1,8
Taux de couverture des importations par les exportations (en %)	31,1	28,3	28,5	26,3	24,6	27,9	30,4
Solde des échanges de produits industriels **							
en milliards d'euros	-6,7	-28,6	-40,5	-26,8	-24,4	-29,2	-31,0
en % du PIB	-0,4	-1,4	-2,0	-1,3	-1,2	-1,4	-1,4
Taux de couverture des importations par les exportations (en %)	97,8	91,7	89,2	92,9	93,3	92,2	92,2
Solde des échanges de produits agricoles et des IAA							
en milliards d'euros	7,5	7,9	11,4	11,4	11,2	9,1	9,0
en % du PIB	0,4	0,4	0,6	0,5	0,5	0,4	0,4
Taux de couverture des importations par les exportations (en %)	122,8	118,9	125,0	124,4	122,9	118,5	117,7
Solde des échanges de services							
en milliards d'euros	15,2	15,4	24,0	24,9	22,4	17,8	13,6
en % du PIB	0,9	0,8	1,2	1,2	1,1	0,8	0,6
Taux de couverture des importations par les exportations (en %)	116,0	114,5	117,8	118,1	115,8	112,7	106,7
Solde des échanges de matériel militaire (FAB-CAF)							
en milliards d'euros	2,1	2,4	2,7	2,7	3,1	3,2	3,8
en % du PIB	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2
Taux de couverture des importations par les exportations (en %)	304,2	269,9	287,5	281,4	310,5	290,9	321,5
Solde de la balance courante							
en milliards d'euros	-0,3	-16,7	-20,4	-24,9	-17,1	-19,7	3,1
en % du PIB	0,0	-0,8	-1,0	-1,2	-0,8	-0,9	0,1
Taux de couverture des importations par les exportations (en %)	102,9	100,5	98,3	98,3	98,0	98,2	100,4
PIB (en milliards d'euros courants)	1772	1997	2058	2086	2118	2133	2181

* annualisé sur la base de 11 mois ; ** Produits industriels hors produits pétroliers raffinés et IAA
 Sources : Douanes, Banque de France, Insee

Les difficultés de l'industrie manufacturière française persistent donc, malgré l'amélioration du solde commercial qui est dû à des facteurs exogènes (prix du pétrole, change sur les marchés hors zone euro). La seule évolution positive dans le secteur provient du matériel militaire, qui connaît une hausse sensible de son excédent en 2015. Comme nous le verrons par la suite, des pans stratégiques de l'industrie manufacturière comme le matériel de transport ou l'industrie pharmaceutique ont vu leur solde se dégrader en 2015. C'est là le principal point noir de l'année 2015.

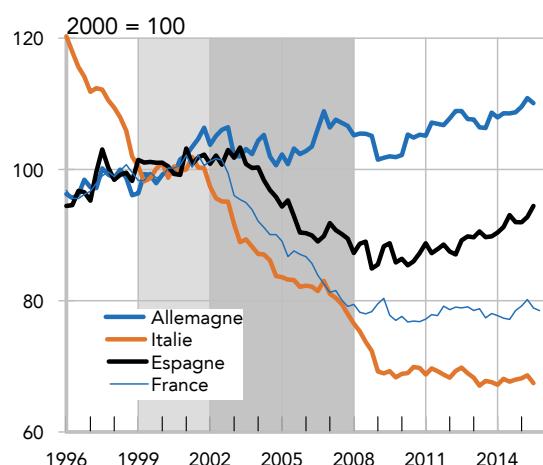
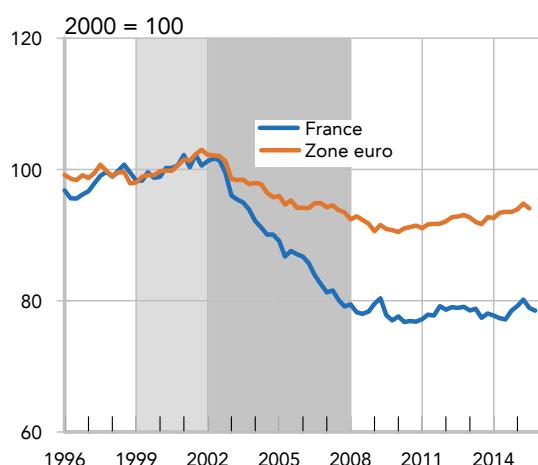
La performance à l'exportation en volume s'améliore en 2015

La performance à l'exportation permet de mesurer la capacité d'un pays à répondre à la demande mondiale de biens et services qui lui est adressée. Les données de comptabilité nationale en volume permettent de calculer un indicateur de performance à l'exportation. Celui-ci rapporte l'indice des exportations en volume d'une économie à celui

de la demande mondiale qui lui est adressée. Cette dernière n'est pas une mesure directe. Elle consiste en une estimation de la croissance spontanée des exportations d'un pays associée à la croissance des importations en volume de ses partenaires commerciaux. Si les exportations d'une économie augmentent plus vite que la demande mondiale qui lui est adressée, cela signifie qu'elle améliore en moyenne ses performances sur ses marchés. Cet indicateur est exprimé en base 100 en 2000. L'indice de la demande mondiale adressée est celui qui est calculé à cadence trimestrielle par l'OCDE pour chaque pays membre de l'organisation.

Le rapport de l'indice des exportations en volume à celui de la « demande mondiale adressée à la France » avait chuté de manière quasi continue de 2002 à 2010, témoignant de la baisse importante des parts de marché. Il a touché un point bas à la fin de l'année 2000, puis il s'est faiblement redressé jusqu'en 2012 avant de se stabiliser. L'observation au niveau de la zone euro mêle des évolutions nationales très disparates. Deux

Indice des exportations de biens et services / Indice de la demande mondiale adressée à chaque pays (indicateur en volume)



Note : L'indice de demande mondiale adressée est estimé par l'OCDE à partir de la croissance des importations en volume de chaque pays partenaire des économies analysées. L'indice des exportations est fourni par les systèmes nationaux de comptabilité nationale.

© Coe-Rexecode

groupes de pays se distinguent depuis 2010 : d'une part, ceux qui ont structurellement perdu des parts de marché (France et Italie notamment) et d'autre part, ceux qui en ont structurellement gagné (Allemagne et, depuis la crise, Espagne).

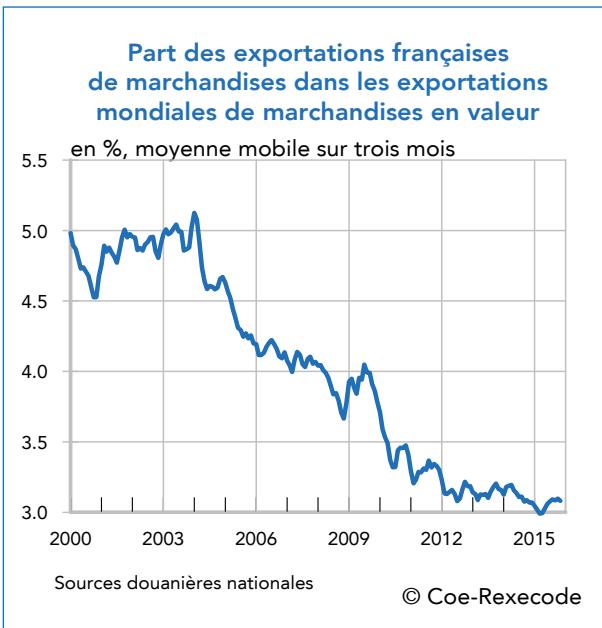
L'indice se redresse pour la France en 2015. Il augmente de 1,9 % au 3e trimestre 2015 en glissement annuel. Cette évolution positive, qui se retrouve en Allemagne et en Espagne notamment, est concomitante avec la dépréciation de l'euro. Cette dynamique récente doit donc se confirmer pour attester d'une amélioration durable de la compétitivité. Contrairement à l'Allemagne et à l'Espagne, dont les exportations en volume ont progressé entre 2010 et 2014 sensiblement plus vite que la demande mondiale qui leur était adressée (respectivement +3,8 % et +6,3 %), l'indice avait stagné sur la même période en France (+0,9 %). La reprise vigoureuse de l'Espagne s'explique par sa compétitivité retrouvée en raison notamment d'un ajustement à la baisse des salaires, comme nous le notions dans notre point Compétitivité 2014 (cf. le paragraphe « L'Espagne, challenger en reconquête »). Cette progression est venue interrompre une tendance à l'érosion des parts de

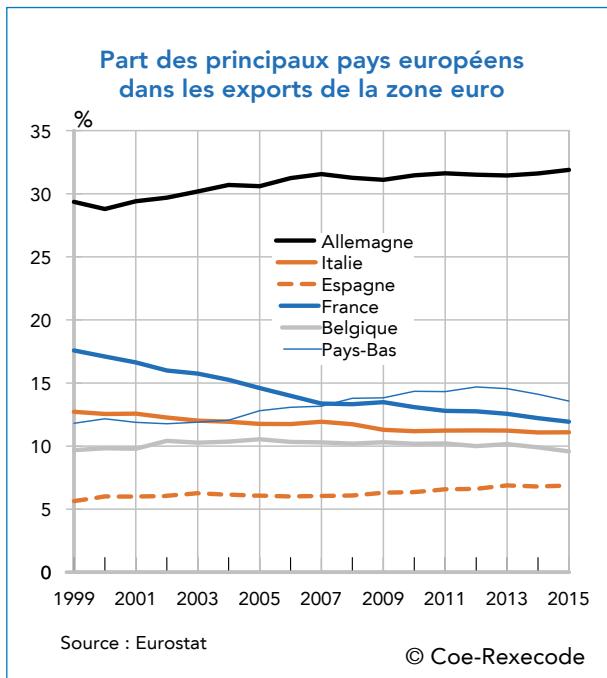
marché des exportations espagnoles qui était intervenue de 2002 à 2008. A l'inverse, les exportations italiennes sont moins soutenues que ne l'est la demande mondiale adressée à l'Italie. Prolongeant un mouvement de très longue période, l'indicateur recule de 2,3 % depuis la fin 2010.

Les parts de marché françaises sont stabilisées

Nous avions souligné lors de nos précédents points annuels sur la compétitivité française que, depuis fin 2011, la part des exportations françaises de marchandises dans le total des exportations mondiales tendait à se stabiliser autour de 3,15 %. En 2014, la part de marché française dans les exportations mondiales avait régulièrement décru lors des trois derniers trimestres pour avoisiner 3,05 %. Cette part remonte régulièrement en 2015, pour atteindre 3,11 % en septembre.

Sur une longue période, le recul des parts de marché des exportations de marchandises a cependant été plus marqué en France que dans la moyenne des économies développées. De 1990 à 2015, la part des exportations françaises dans les





exportations mondiales a ainsi été divisée par plus de deux, passant de 6,3 % à près de 3,1 %.

Il faut rappeler que ce recul tendanciel de la part des exportations françaises dans les exportations mondiales tient pour une large part à des forces qui sont indépendantes de la compétitivité de notre économie. Il traduit en partie le phénomène de mondialisation qui a mécaniquement conduit à accroître la part des pays émergents dans les échanges mondiaux. La France est toutefois parmi les pays développés celui qui a connu l'un des plus vifs reculs de ses parts de marché sur le long terme. Pour mieux saisir les pertes de parts de marché de la France, il apparaît ainsi plus parlant de se comparer aux autres pays de la zone euro.

En moyenne annualisée sur 2015, la valeur des exportations françaises de marchandises représentait 12,2 % des exportations de la zone euro en moyenne, soit environ son niveau de 2014. Cette stabilisation récente ne doit toutefois pas occulter l'évolution très défavorable depuis 1999 de la France par rapport aux principaux pays exporta-

teurs de la zone euro. La baisse de la part française dans les exports de marchandises de la zone euro avoisine 30 %. En comparaison, la baisse italienne n'a été que de 13 %, alors que l'Allemagne améliorait sa performance de près de 11 %, les Pays-Bas de 17 % et l'Espagne de 20 %.

Les données douanières permettent d'analyser les évolutions de parts de marché sur les différents produits à un niveau relativement fin. Pour la plupart des catégories de produits, le rythme des pertes de parts de marché a sensiblement ralenti sur la période 2007-2014 par rapport à la période 1999-2007 et ce ralentissement s'est globalement confirmé en 2015. En 2015, quatre catégories de produits exportés voient leur part dans les exportations de la zone euro refluer de façon plus importante qu'en 2007-2014 : les produits alimentaires et animaux vivants (8,8 % des exports), les matières brutes non comestibles (2,3 % des exports), les produits médicinaux et pharmaceutiques (6,1 % des exports), les matériels de transports hors véhicules routiers (11,0 % des exports). Les améliorations notables sont les boissons et tabac (3,2 % des exports), les combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes (3,2 % des exports) et les articles manufacturés divers (11,2 % des exports).

Les données douanières sur les marchandises permettent également d'examiner les performances françaises à l'exportation par marché de destination, tous produits confondus. Depuis la fin des années 1990, la France a perdu des parts de marchés par rapport à la zone euro sur l'ensemble de ses destinations d'exportation, à l'exception du l'Asie centrale. Cette tendance a été particulièrement marquée dans les années 2000 avant-crise, plus atténuée depuis. En 2015, les parts de marché progressent relativement à la zone euro dans plusieurs zones géographiques : Europe hors Russie (62,2 % de l'ensemble des exports), Amérique du Nord et Amérique latine (9,9 % des exports), Chine (3,9 % des exports), Asie émergente (5,0 % des exports) ou encore l'Afrique et le

Provenance par produits des pertes de parts de marché observées de 1999 à 2015

			Part des exportations françaises dans les exportations de la zone euro... en % de perte sur...				Part dans les exporta- tions françaises en 2015
	en 1999 (a)	en 2015 (b)	gain total (b/a)	gain par an 1999-2007	gain par an 2007-2014	gain par an 2014-2015	
Produits alimentaires et animaux vivants	20,9	14,6	-30,2	-3,0	-1,3	-2,2	8,8
Boissons et tabac	33,1	27,2	-17,7	-2,1	-0,7	2,7	3,2
Matières brutes non comestibles (hors carburants)	13,8	10,9	-20,9	-2,1	-0,4	-4,1	2,3
Combustibles minéraux, lubrifiants et pro- duits connexes	15,4	7,2	-53,2	-4,2	-5,9	1,5	3,2
Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale	7,1	7,4	4,5	2,5	-2,4	1,7	0,3
Produits chimiques et produits connexes, n.d.a. dont	18,5	12,9	-30,1	-3,2	-1,0	-3,0	18,9
Produits médicinaux et pharmaceutiques	20,2	11,7	-42,1	-4,6	-1,4	-7,0	6,1
Articles manufacturés	14,1	10,1	-28,6	-2,8	-1,7	1,1	11,2
Machines et matériel de transport dont :	19,3	12,7	-34,5	-4,5	-0,9	0,9	38,6
Véhicules routiers	16,1	9,0	-43,8	-2,9	-4,7	-0,3	8,4
Autres matériels de transport	48,8	31,6	-35,3	-5,4	1,9	-11,4	11,0
Articles manufacturés divers	13,9	12,7	-8,2	-0,8	-0,5	1,6	11,8
Articles et transactions, n.d.a.	11,0	12,8	16,8	2,8	-3,8	22,5	1,8

Provenance géographique des pertes de parts de marché observées de 1999 à 2015

Europe							
Zone euro	16,8	12,9	-23,3	-2,8	-0,7	1,0	45,0
Union européenne hors zone euro	17,9	11,2	-37,4	-4,3	-1,8	1,3	12,3
Russie	10,3	8,3	-19,5	-2,7	1,9	-12,2	1,0
Autres Europe (AELE, Balkans, Ukraine, etc.)	8,8	7,1	-18,6	-2,0	-1,0	2,6	4,9
Amériques							
Amérique du Nord	18,4	12,2	-33,9	-4,4	-1,4	4,7	8,0
Amérique latine	18,6	14,2	-23,9	-2,0	-2,4	6,5	1,9
Amérique centrale et Antilles	21,5	10,9	-49,1	-7,3	-0,8	-1,1	0,9
Asie-Pacifique							
Chine	20,4	13,7	-32,7	-3,8	-2,7	11,6	3,9
Japon	16,1	14,2	-11,9	0,6	-0,8	-11,2	1,4
Sous-continent indien	16,1	12,7	-21,4	-1,4	-3,6	13,9	0,9
Asie émergente hors Chine et Inde	18,6	17,9	-3,7	-1,5	0,8	3,3	5,0
Asie centrale	14,0	15,0	7,1	-3,1	1,7	23,2	0,3
Océanie	17,6	13,6	-22,7	-1,5	-1,1	-5,6	0,8
Afrique et Moyen-Orient							
Proche et Moyen Orient	20,4	13,3	-34,6	-4,2	-2,0	6,3	5,1
Afrique du Nord	36,9	28,0	-24,1	-2,7	-2,7	14,5	4,0
Afrique sub-saharienne	33,0	19,4	-41,1	-5,0	-1,7	0,0	2,8
Autres (territoires et dépendances divers)	24,8	12,0	-51,5	-0,9	-7,5	-10,0	1,8

Source : Eurostat, Statistiques du Commerce international par CTCI

Part des exportations françaises de services dans les exportations de services effectuées par les pays de la zone euro (en %)



Moyen-Orient (11,8 % des exports). Les exports vers la Russie, l'Amérique centrale et les Antilles, le Japon et l'Océanie affichent en 2015 une performance négative et inférieure à la moyenne de 2007-2014, mais ces destinations ne représentent que 4,1 % des exportations françaises.

Jusqu'ici, l'examen des exportations françaises a été fait à l'aide des données douanières relatives aux marchandises. Pour compléter la vision d'ensemble, il est utile d'examiner le bilan des échanges sur les services. Les données de la balances des paiements (Banque de France) suggèrent que l'excédent s'établirait à 13,6 Md€ en 2015, en baisse de l'ordre de 4,2 Md€ par rapport à 2014. Ensuite, les données de comptabilité nationale permettent d'examiner les importations et exportations de services. Les parts de marché dans les services sont stables depuis maintenant près de 10 ans. Les exportations de services représentent 27 % de l'ensemble des biens et services exportés depuis la France. Nous avions relevé lors de nos précédents points annuels sur la compétitivité extérieure de l'économie française que le recul des parts de marché de la France intervient au début

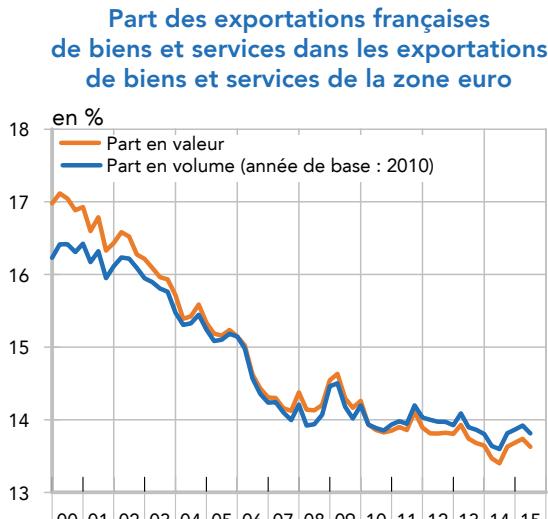
des années 2000 avait concerné la plupart des secteurs d'activité, y compris les échanges internationaux de services. La part des exportations françaises de services dans les exportations effectuées par l'ensemble de la zone euro a reculé de 17,5 % en 2000 à 14,8 % en 2007, soit une baisse de 2,1 % par an de cette part de marché. Le rythme de recul des parts de marché des exportations françaises de services a ainsi été légèrement moins rapide que celui observé pour l'ensemble des biens et services (2,3 % par an).

La part française dans les exportations de services de la zone euro est globalement stable depuis 2006 autour de 14,8 %.

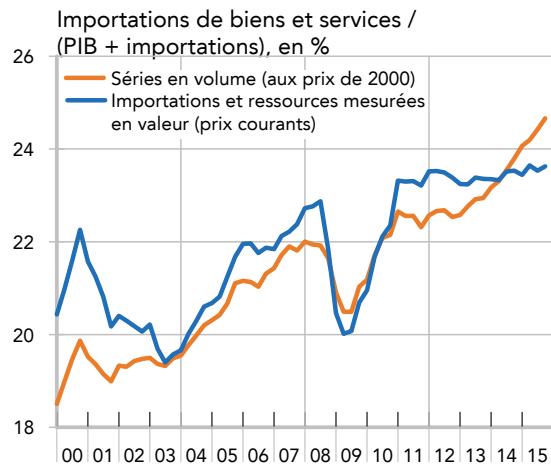
Ensemble des biens et services : stabilisation des parts de marché à l'exportation et hausse du taux de pénétration par les importations

Les données de comptabilité nationale permettent finalement de faire un bilan global sur l'ensemble des biens et services. Les exportations de biens et services représentent la valeur de tous les biens et services offerts au reste du monde. Elles englobent la valeur des marchandises, du fret, de l'assurance, du transport, des redevances, des frais de licences et des autres services tels que les communications, la construction, les services financiers, commerciaux et personnels ainsi que les services gouvernementaux. Il n'est en revanche pas tenu compte de la rémunération des employés et des revenus d'investissements (anciennement appelés services des facteurs) et des paiements de transfert.

Si la part française dans les exportations de biens et services de la zone euro a connu une augmentation en volume en 2015, en valeur elle suit l'évolution mise en évidence sur les marchandises. En valeur, elle représente 13,7 % des exportations de biens et services de l'ensemble de la zone euro en



Part des importations de biens et services dans les ressources en biens et services

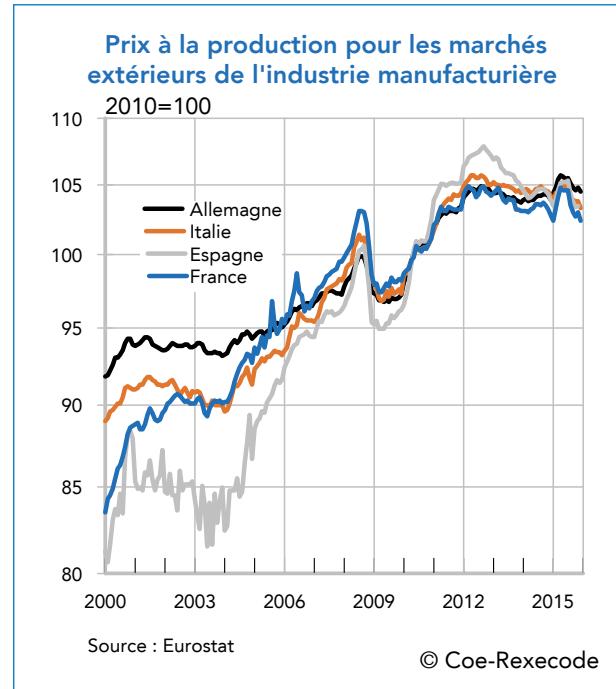


2015, stable par rapport à l'année dernière. Elle était de 17,0 % en 2000. Si la part de marché était restée à son niveau de 2000, le montant des exportations de biens et services de la France serait plus élevé de 170 Md€ en 2015, pour un manque à gagner cumulé de 1 497 Md€ en 15 ans.

La compétitivité d'une économie se traduit également par la capacité de ses producteurs locaux à défendre leurs marchés sur le territoire national. Ceci affecte donc la dynamique de ses importations et il est instructif d'examiner l'évolution de la part des importations dans l'ensemble des ressources de l'économie (PIB et importations).

La dynamique de pénétration du marché intérieur par les importations s'est clairement inversée depuis 2011. Entre 2003 et 2008, le taux de pénétration en valeur est ainsi passé de 19,7 % à 22,5 %. Passé le creux très important de la crise de 2008-2009, ce taux est remonté à 23,2 % en 2011. Mais, il tend depuis lors à se stabiliser sous l'effet de la baisse du prix des importations. Il s'inscrit ainsi en moyenne à 23,5 % sur les trois premiers trimestres de 2015, en légère hausse de 0,1 point par rapport à 2014. Le constat est différent pour les

évolutions en volume. Depuis 2013, la progression du taux de pénétration en volume du marché intérieur par les importations a été continue et vigoureuse. En glissement annuel, la part des importa-



tions de biens et services dans les ressources en biens et services a ainsi augmenté de 1 point sur un an au troisième trimestre 2015, poursuivant la tendance constatée depuis 2012.

Prix, coûts salariaux et marges : amélioration de la compétitivité prix

Les prix des exportations françaises de produits industriels évoluent depuis 2010 de façon moins dynamique que les prix européens. Depuis mi-2013, les prix industriels à l'exportation affichent une stabilité en France, alors qu'ils progressent en Allemagne, tendance qui se confirme en 2015. Cette modération des prix à l'export, positive pour la compétitivité-prix, contraste avec le mouvement observé dans la deuxième moitié des années 2000 quand les prix à l'export français étaient nettement plus dynamiques que ceux de ses partenaires en zone euro. Sur la période récente la France connaît une évolution intermédiaire entre l'Allemagne d'une part, l'Espagne et l'Italie d'autre part. Les prix industriels à l'export français reculent de 0,2 % sur un an en novembre 2015 alors que les prix des produits industriels allemands sont toujours orientés à la hausse (+0,6 %). La baisse des prix des produits français à l'exportation reste moins forte que dans le cas des prix des industries manufacturières italiennes et espagnoles qui affichent des reculs respectifs de 0,7 et 0,8 % à la même date.

Les coûts salariaux horaires dans l'industrie manufacturière en France continuent de progresser de façon modérée (+3,4 % pour la France contre +7,2 % pour l'Allemagne et +5,7 % pour la zone euro sur 2012-2015). Cette augmentation reste toutefois supérieure à celle de l'Italie (+2,8 %) ou de l'Espagne (1,2 %). Cette modération des coûts salariaux depuis 3 ans masque des évolutions très contrastées entre les salaires et les cotisations et charges annexes. Les salaires français ont en effet été dynamiques, connaissant depuis 2012 un rythme comparable à celui de l'Allemagne et de l'ensemble de la zone euro (+6,1 % en France et +6,2 % en Allemagne et dans la zone euro) : ce dynamisme tranche avec la modération salariale de l'Italie (+2,9 %) et de l'Espagne (+1,1 %) sur la période.

La modération du coût du travail en France dans l'industrie manufacturière depuis 3 ans est essentiellement imputable à la mise en place de politiques d'allègement du coût du travail portant sur la composante non salariale, avec la mise en place du CICE et la réduction des cotisations sociales pour la famille. La composante non salariale du coût du travail recule ainsi en France dans l'industrie manufacturière de -2,2 en 3 ans, alors que cette même part augmente de 10,8 % en Allemagne et 4,9 % en moyenne dans la zone euro. Au total, le coût horaire de la main d'œuvre français se situe en-dessous du niveau allemand

Coût horaire de la main d'œuvre dans l'industrie manufacturière

	France	Allemagne	Espagne	Italie	Zone euro
Coût horaire de la main d'oeuvre en 2015 (3 trim.), en €	37,3	38,7	22,7	27,9	32,4
Variation de 2012 à 2015, en %	3,4	7,2	1,2	2,8	5,7
Salaires et traitements en 2015 (3 trim.), en € / heure	25,3	29,9	16,8	20,0	24,1
Variation de 2012 à 2015, en %	6,1	6,2	2,3	3,4	6,2
Coût de la mdo autre que salaires en 2015 (3 trim) en €/heure	12,0	8,8	5,9	7,8	8,3
Variation de 2012 à 2015, en %	-2,2	10,8	-2,0	1,4	4,9
Part non salariale du coût de la main d'œuvre (en 2015, en % du coût)	32,2	22,7	25,8	28,1	25,6
Variation de 2012 à 2015, en points	-1,8	0,7	-0,8	-0,4	-0,2
Variation de 2012 à 2015, en %	-5,4	3,3	-3,1	-1,4	-0,8

Source : Eurostat, Enquête sur les coûts de main d'œuvre et indices trimestriels des coûts de main d'œuvre Entreprises de 10 salariés ou plus

Coût horaire de la main d'œuvre dans les secteurs principalement marchands

	France	Allemagne	Espagne	Italie	Zone euro
Coût horaire de la main d'œuvre en 2015 (3 trim.), en €	36,0	33,8	21,0	27,7	29,9
Variation de 2012 à 2015, en %	2,3	5,9	0,6	3,0	4,0
Salaires et traitements en 2015 (3 trim.), en € / heure	24,8	26,5	15,5	19,9	22,2
Variation de 2012 à 2015, en %	6,2	5,9	1,1	2,9	4,8
Coût de la mdo autre que salaires en 2015 (3 trim) en €/heure	11,2	7,3	5,5	7,8	7,7
Variation de 2012 à 2015, en %	-5,6	6,0	-0,6	2,8	1,9
Part non salariale du coût de la main d'œuvre (en 2015, en % du coût)	31,1	21,7	26,3	28,0	25,7
Variation de 2012 à 2015, en points	-2,6	0,0	-0,3	-0,1	-0,5
Variation de 2012 à 2015, en %	-7,7	0,1	-1,2	-0,2	-2,1

*Estimations Coe-Rexecode sur la base de trois trimestres

Source : Comptabilité nationale

(37,3 euros en France contre 39,1 euros en Allemagne au troisième trimestre 2015) alors que les niveaux étaient comparables en 2012.

Dans l'ensemble des secteurs marchands, la France conserve un coût horaire du travail nettement supérieur au coût allemand (36 euros en France contre 33,8 euros en Allemagne au troisième trimestre 2015). On retrouve toutefois des

dynamiques similaires à la seule industrie manufacturière : dynamisme des salaires et diminution des cotisations et charges annexes. Cette diminution est plus prononcée (- 5,6 % depuis trois ans) que dans l'industrie manufacturière prise isolément, car les baisses de cotisations, concentrées dans le bas et le milieu de la distribution des salaires, ont relativement plus profité aux activités non industrielles.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité-Emploi (CICE)

Le CICE qui est monté en charge depuis 2013 consiste en un crédit d'impôt (sur les sociétés) équivalent à 6 % de la masse salariale brute pour les salaires compris entre 1 et 2,5 SMIC. On estime que 27,4 milliards d'euros de droits ont ainsi été ouverts depuis sa mise en place, dont 17,5 milliards d'euros en 2015. Dans l'industrie manufacturière, les données de comptabilité nationale permettent d'estimer que le CICE a eu un impact à la baisse sur le coût du travail de 1,3 % en 2014 et 0,9 % en 2015, soit un impact de -2,3 % en cumulé. Le décalage temporel entre l'ouverture des droits (instantanément inscrits en baisse du coût du travail dans les statistiques de coût horaire) et la perception effective du CICE limite a pu toutefois ralentir la montée en charge concrète du dispositif pour les entreprises : sur les 17,5 milliards d'euros de créances ouvertes en 2015 (correspondant aux salaires de 2014), seulement 10,7 milliards d'euros ont été effectivement perçus par les entreprises en 2015 (sous forme de réduction ou de remboursement d'IS).

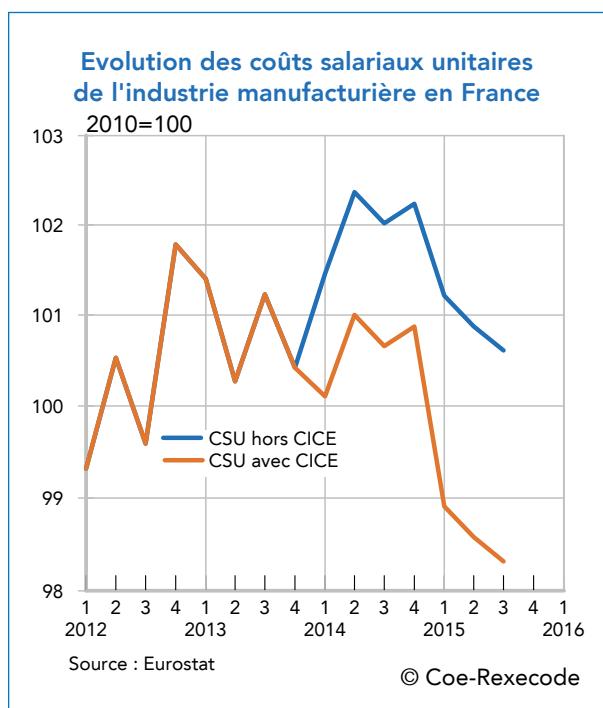
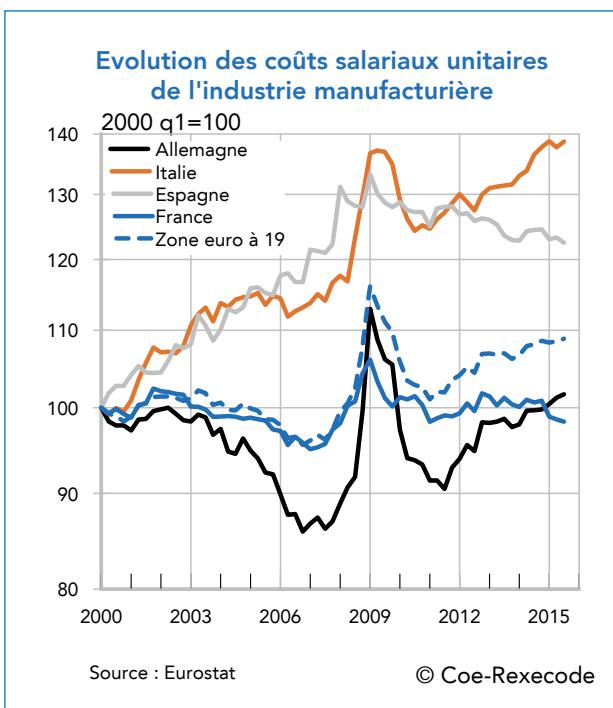
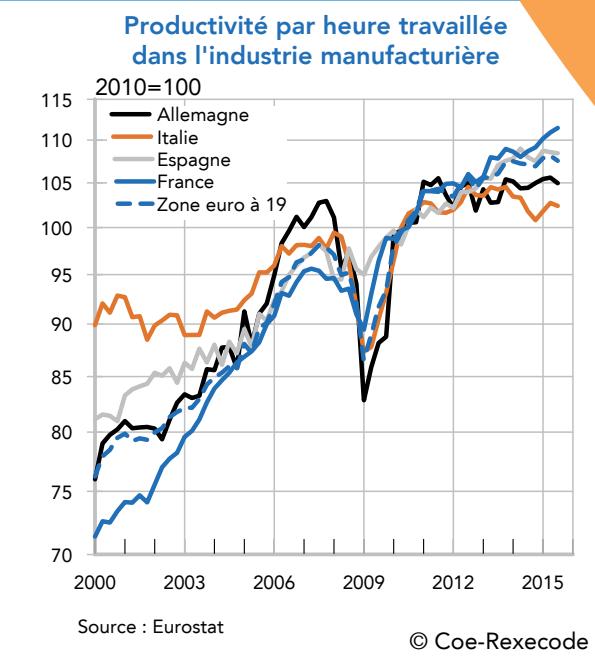
L'effet du CICE se fait sentir à partir de 2014. Selon le comité de suivi du CICE piloté par France Stratégie, le non-recours demeure marginal et la créance d'impôt sur les sociétés a déjà bénéficié à environ 522 000 entreprises dont 77,2 % de microentreprises et 21,8 % de PME.

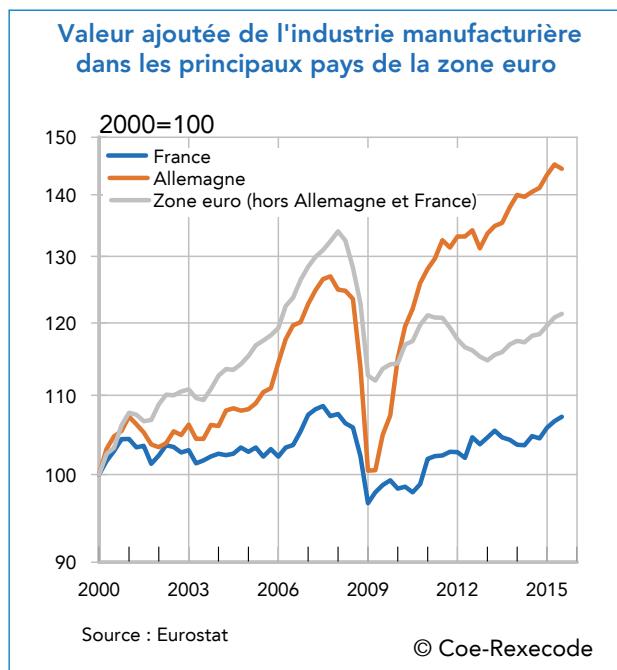
Des enquêtes qualitatives ont été conduites par l'Insee afin d'apprécier l'affection des ressources du CICE aux évolutions de l'emploi, de l'investissement, des salaires ou des prix. Si l'investissement apparaît dans les intentions comme la première destination du CICE, en revanche celui-ci ne semble pas avoir été prioritairement utilisé pour baisser les prix.

Au total, dans l'ensemble des secteurs marchands, le coût horaire du travail n'a progressé que de 2,3 % depuis 3 ans, contre + 5,9 % en Allemagne et + 4,0 % en moyenne dans la zone euro.

La productivité par heure travaillée en France dans l'industrie manufacturière a quant à elle évolué favorablement si on la compare aux autres pays européens. Avec une augmentation de plus de 10 % depuis 2010, la France affiche les gains de productivité les plus importants parmi les principaux pays de la zone euro.

L'amélioration récente de la compétitivité coût de la France est par conséquent accentuée lorsque l'on considère les coûts salariaux unitaires (CSU), qui tiennent compte de la productivité du travail. Dans l'industrie manufacturière, les CSU diminuent en France depuis 2014 (au 3e trimestre 2015, -2,3 % par rapport au 3e trimestre 2014 et -2,9 % par rapport au 3e trimestre 2013) alors qu'ils





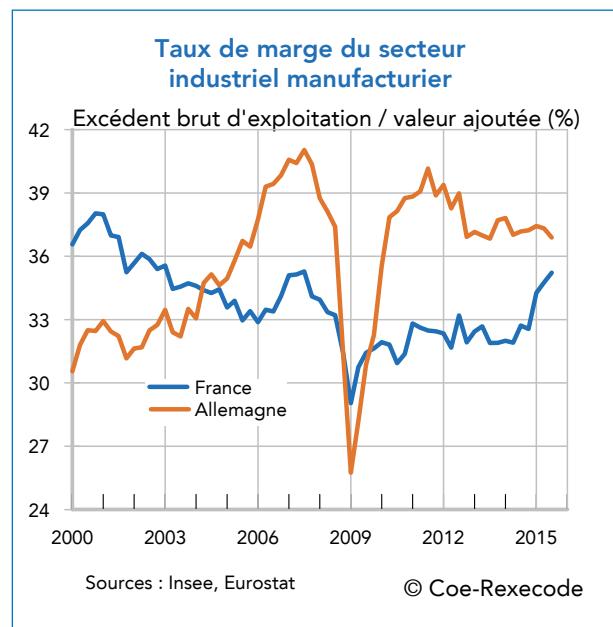
progressent en Allemagne et en moyenne dans la zone euro (respectivement + 2,0 % et + 0,7 % en au 3e trimestre 2015 par rapport au 3e trimestre 2014). Encore une fois, ces évolutions sont imputables à la montée en charge du CICE. C'est ce dernier qui permet à la France de voir ses CSU industriels de diminuer par rapport à leur niveau de 2000.

Historiquement, le poids de la valeur ajoutée industrielle française dans la valeur ajoutée industrielle européenne oscille autour de 15 %. La valeur ajoutée de l'industrie manufacturière française progresse cependant plus lentement qu'en Allemagne (+ 2,2 % en France au 3ème trimestre 2015 contre + 2,8 % en Allemagne en glissement annuel ou qu'en zone euro hors France et Allemagne. Cela traduit les difficultés de l'industrie française à se ressaisir après la crise. Même si elle a enregistré une chute modérée par rapport à celle de l'Allemagne ou du reste de la zone euro, elle n'a toujours pas retrouvé son niveau d'avant crise, alors que l'Allemagne l'a non seulement

retrouvé dès 2011, mais a également effectué un rattrapage pour revenir sur sa tendance d'avant crise.

L'écart de taux de marge dans l'industrie manufacturière entre la France et l'Allemagne s'est toutefois fortement réduit : il était de 5,0 points en moyenne en 2014, il passe à 2,5 points sur les 3 premiers trimestres 2015. L'approfondissement de cette dynamique est d'autant plus important que l'EBE manufacturier français ne représente plus que 33,4 % en 2015 de son équivalent allemand : ce chiffre était de 56,0 % en 2000.

Les allègements du coût du travail induits par le CICE et le pacte de responsabilité montrent leurs effets à travers la baisse récente des coûts salariaux. Pour regagner des parts de marché par rapport à leurs concurrentes de la zone euro, les entreprises devront davantage consacrer les marges accrues qui en résultent à diminuer leurs prix et/ou à accroître leur investissement pour gagner en compétitivité hors prix qu'à augmenter les salaires. ■



Des produits de qualité, un peu trop chers

Les résultats de l' « enquête compétitivité » de 2015

- Notre enquête compétitivité consiste à interroger chaque année depuis vingt ans des importateurs européens sur leur appréciation des produits fournis par les entreprises de différents pays. L'enquête analyse les caractéristiques hors-prix des produits et porte en 2015, comme tous les deux ans, sur les biens intermédiaires, les biens d'équipement mécaniques et les biens d'équipement électriques et électroniques.
- Comme dans l'enquête menée en 2013, l'évolution des positionnements des biens d'équipement français est contrastée. Le positionnement des biens intermédiaires et des biens d'équipement mécanique progresse pour trois critères. Il se dégrade sur cinq critères pour les biens d'équipement mécanique, contre deux pour les biens intermédiaires et les biens d'équipement électrique et électronique.
- En règle générale, les biens d'équipement français occupent une position médiane sur les critères hors-prix. Ils sont en queue de peloton concernant le critère « prix ». Plus largement, les produits français se situent dans la moyenne « haute » sur les critères dits hors-prix. Ils sont jugés en revanche plutôt chers. Les produits français de l'industrie électrique et électronique sont même jugés comme étant les plus chers.

Depuis le début des années 2000, Coe-Rexecode réalise chaque année une enquête sur la perception des grands acheteurs européens sur les produits qu'ils achètent à l'étranger.

Cette enquête annuelle porte alternativement sur les biens intermédiaires et d'équipement, et sur les biens de consommation finale. La dernière enquête menée en septembre 2015 porte sur les biens d'équipement, décomposés en trois types de produits : biens intermédiaires, biens d'équipement mécaniques et biens d'équipement électriques et électroniques.

Un échantillon de 477 importateurs de six grands pays européens (Allemagne, France, Italie, Espagne, Belgique, Royaume-Uni) ont été interrogés sur la perception qu'ils ont des produits en provenance des principaux pays européens, d'Europe centrale et orientale (PECO), des Etats-Unis, du Japon, de la Chine (continentale d'une part et zones franches d'autre part) et des pays d'Asie hors Japon et hors Chine, soit onze entités géographiques au total.

L'originalité de cette enquête réside dans le classement des pays selon la qualité de leurs produits,

leur contenu en innovation technologique, l'ergonomie ou le design, des qualités qui peuvent influencer l'évolution des parts de marché. D'autres critères hors prix davantage liés à l'entreprise qu'aux produits eux-mêmes, tels que la notoriété de la marque, les délais de livraison ou la performance des réseaux de distribution (efficacité des services commerciaux, du service après-vente) sont également pris en compte. Ils représentent en effet aussi des facteurs importants dans la compétition internationale. Tous ces critères sont cependant moins sensibles que les prix aux fluctuations conjoncturelles. Ils sont fonction de déterminants tels que l'effort d'investissement matériel (augmentation et amélioration des capacités de production) et immatériel (formation, marketing, logiciels, recherche et développement) ainsi que de l'efficacité de l'organisation du travail et de la production.

Nous présentons ici les principaux résultats de l'enquête 2015. Après avoir rappelé la méthodologie et le mode d'exploitation de l'enquête, nous analysons la position actuelle de la France et de ses principaux concurrents telle qu'elle est perçue par les acheteurs européens. Nous tirons également des enseignements sur la position de la France sur le long terme, en examinant l'historique des enquêtes sur les biens d'équipement depuis 2000.

Les résultats de notre enquête font apparaître que la qualité au sens large des biens d'équipement est médiane : la France est classée en général entre le troisième et le sixième rang selon les critères. Pour ce qui est du critère « prix », la situation est moins favorable puisque la France arrive au mieux au huitième rang (pour les biens intermédiaires) voire au dernier rang (pour les biens électriques). L'enquête 2015 confirme la stabilité relative des critères hors prix ainsi que la dégradation du critère « prix ».

Méthodologie de l'enquête

477 importateurs interrogés sur trois catégories de biens d'équipement

L'enquête « compétitivité » est menée pour Coe-Rexecode par TNS Sofres auprès de 477 entreprises répondantes. Dans chacune des entreprises de l'échantillon, la personne interrogée est la « personne qui décide du choix des fournisseurs en matière d'importation de produits industriels ». Selon les entreprises, il peut s'agir du responsable des achats, du responsable commercial voire quelquefois du responsable technique, ou même dans les petites entreprises du dirigeant de l'entreprise. Comme chaque année impaire, les produits enquêtés sont les biens d'équipement. Les produits importés par l'entreprise sont ainsi classés dans trois catégories : biens intermédiaires, biens d'équipement mécaniques et biens d'équipement électriques et électroniques. Plus précisément, les produits regroupés dans chacune de ces quatre catégories sont les suivants :

- Biens intermédiaires : produits minéraux, textile, bois et papier, chimie, caoutchouc et plastiques, etc.
- Biens d'équipement mécaniques : machines d'usage général ou spécifique, machines agricoles, machines-outils, turbines, chaudières, roulements, chaînes, etc.
- Biens d'équipement électriques et électroniques : équipement informatique, télécom, instruments de mesure ou de climatisation, etc.

Dix critères sont examinés, dont sept portent sur les qualités hors-prix spécifiques aux produits. Le questionnaire énonce ensuite une liste de critères d'appréciation susceptibles de déterminer le choix des fournisseurs par le décideur interrogé. Neuf critères sont énoncés :

- n° 1 La qualité des produits
- n° 2 L'ergonomie et le design
- n° 3 Le contenu en innovation technologique
- n° 4 La notoriété
- n° 5 Les délais de livraison
- n° 6 L'ensemble des services associés aux produits
- n° 7 La variété des fournisseurs
- n° 8 Le prix des produits (le prix « en soi ») (indépendamment des autres critères)
- n° 9 Le rapport qualité-prix
- n° 10 Indicateur synthétique de qualité « hors-prix »

Cette liste de critères appelle plusieurs observations :

a. Les critères énoncés ne sont pas mesurables objectivement. Nous considérons cependant qu'ils sont suffisamment explicites pour renvoyer à une perception précise de la part des personnes interrogées, puis de permettre notamment le classement des pays d'origines des produits par les acheteurs.

b. Les critères n°1 à n°6 et le critère n° 10 mesurent l'appréciation des caractéristiques « hors-prix » du produit. Sur ces sept critères, les trois premiers sont liés très directement au produit lui-même (qualité, ergonomie et design, contenu en innovation technologique), les trois suivants sont davantage liés à l'entreprise qui fabrique ces produits (notoriété, délais de livraison, ensemble des services associés aux produits). Le dixième indicateur synthétise l'avis général des sondés sur les critères « hors-prix ».

c. Le critère n°7 sur la variété des fournisseurs se rapporte moins au fournisseur lui-même qu'au pays du fournisseur. Un client pourrait en effet renoncer à contracter avec un fournisseur de produits implanté dans un pays à faible base industrielle, bien que ses produits soient de bonne qualité, par crainte de ne pas pouvoir trouver rapi-

dement un fournisseur alternatif en cas de défaillance du fournisseur principal. La réponse à cette question donne donc une indication sur l'étendue relative de la base industrielle de chaque pays.

d. Le critère « prix des produits » est un critère un peu particulier dans la mesure où il ne peut être vraiment significatif que pour des produits identiques ou au moins très comparables. Un fournisseur qui offre une gamme de produits dont les prix sont plus élevés que celle d'un autre fournisseur peut néanmoins être préféré à ce dernier si ses produits sont de meilleure qualité ou si le service après-vente est plus efficace. Le choix d'un fournisseur dépend en définitive de l'appréciation relative de l'ensemble des critères sans que l'on puisse opposer l'un d'entre eux à l'ensemble des autres. La compétitivité d'un fournisseur est un concept global dans lequel tous les critères interviennent. Il convient donc de relativiser l'opposition classique entre compétitivité-coût (ou prix) et compétitivité hors coût car la compétitivité « hors coût » est elle-même un agrégat de différentes caractéristiques.

e. Pour prendre en compte cette dernière observation, deux types de question complémentaires sont posées à l'acheteur interrogé : la première question porte sur « l'importance » qu'il accorde dans ses décisions à chacun des critères énoncés. Cette importance est mesurée par une note de 1 à 5. La deuxième question vise à synthétiser l'arbitrage entre le prix et les autres caractéristiques, en demandant à l'acheteur de noter le « rapport qualité-prix » des fournisseurs (critère n° 9).

L'enquête vise à établir pour chaque type de produit un classement des différents pays pour les dix critères présentés ci-dessus. Pour chacun de ces critères, on demande donc à l'acheteur si les produits des onze pays considérés sont « mieux placés que la moyenne du marché », « dans la moyenne du marché », ou « moins bien placés que la moyenne du marché ».

Classement des dix pays fournisseurs par l'acheteur moyen européen pour les trois secteurs étudiés en 2015

	France	Allemagne	Royaume-Uni	Italie	Espagne	PECO	Etats-Unis	Japon	Asie	Chine d'origine	Chine autre
Biens intermédiaires											
Qualité	4	1	5	6	7	8	3	2	9	11	10
Ergonomie-design	6	2	1	3	7	10	5	4	9	11	8
Contenu en innovation technologique	5	1	6	3	7	10	2	4	9	11	8
Notoriété	3	1	5	2	9	10	4	6	8	11	7
Délais de livraison	2	1	4	8	6	7	3	5	10	11	9
Ensemble des services associés aux produits	2	1	3	5	7	9	4	6	10	11	8
Variété des fournisseurs	7	1	10	4	11	6	5	9	8	2	3
Prix	8	9	11	4	5	1	10	7	2	3	6
Rapport qualité-prix	2	1	10	8	11	3	7	6	4	5	9
Hors-prix	5	1	2	4	7	10	3	6	8	11	9
Biens d'équipement mécanique											
Qualité	5	1	4	6	7	8	3	2	9	11	10
Ergonomie-design	2	1	5	3	7	10	4	6	8	11	9
Contenu en innovation technologique	5	1	6	4	7	9	3	2	8	11	10
Notoriété	6	1	3	4	7	9	5	2	10	11	8
Délais de livraison	2	1	3	9	6	7	4	5	8	11	10
Ensemble des services associés aux produits	2	1	4	6	7	8	3	5	10	11	9
Variété des fournisseurs	8	1	10	3	9	11	4	5	7	2	6
Prix	9	10	8	7	4	5	6	11	1	2	3
Rapport qualité-prix	9	5	10	4	1	6	7	2	3	11	8
Hors-prix	6	1	5	3	7	8	2	4	9	11	10
Biens d'équipement électrique et électronique											
Qualité	5	1	3	6	9	7	4	2	8	11	10
Ergonomie-design	7	4	5	3	6	9	1	2	8	11	10
Contenu en innovation technologique	4	1	5	7	10	8	3	2	6	11	9
Notoriété	4	1	5	6	9	11	2	3	8	10	7
Délais de livraison	5	1	2	9	8	7	4	3	6	11	10
Ensemble des services associés aux produits	5	1	3	6	7	9	4	2	8	11	10
Variété des fournisseurs	11	1	6	7	10	9	2	4	3	5	8
Prix	11	9	10	8	6	3	7	5	1	2	4
Rapport qualité-prix	4	3	9	11	10	2	5	1	6	8	7
Hors-prix	6	1	4	5	8	10	2	3	7	11	9

Source : Enquête « Compétitivité », Coe-Rexecode

Un classement des pays selon plusieurs critères

L'enquête permet ainsi de disposer d'une base de données constituée par les réponses de 477 acheteurs issus de six pays (France, Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Italie, Espagne). On fait l'hypothèse que ces acheteurs ont un comportement homogène. L'exploitation de l'enquête ne tient donc pas compte du pays où se trouve l'acheteur. Elle vise en revanche à caractériser les jugements moyens des acheteurs sur les pays des fournisseurs.

Pour obtenir le classement des différents pays pour chaque critère, on associe une note à chaque modalité de réponse : note de 3 points si les produits du pays sont « les mieux placés sur le marché », note de 2 points s'ils sont « placés dans la moyenne du marché » et note de 1 point s'ils sont « moins bien placés que la moyenne du marché ». On calcule ensuite un « score » pour chaque pays, critère par critère, en faisant la moyenne des notes attribuées par les acheteurs qui ont émis un avis sur les pays d'origine des produits et en « normant » les moyennes obtenues de façon telle qu'elles s'échelonnent de -1 (pays les moins bien placés) à 1 (pays les mieux placés). Les scores obtenus permettent ainsi d'établir le classement moyen des pays, c'est-à-dire l'ordre de préférence entre pays exprimé par « l'acheteur moyen ». On dispose au total pour chaque secteur et pour chaque critère, du classement des pays fournisseurs, que nous appellerons le classement des pays fournisseurs par « l'acheteur moyen » européen.

Les résultats de l'enquête 2015

Les résultats de l'enquête 2015 sur les biens d'équipement sont présentés dans le tableau p. 22 sous la forme du rang pour l'acheteur moyen européen des 11 pays étudiés, pour chaque produit et chaque critère.

Un jugement mitigé sur la qualité des biens d'équipement français

L'enquête 2015 montre que les biens d'équipement occupent une position médiane sur les critères hors-prix, à l'exception toutefois du critère « variété des fournisseurs » où les positions vont de 7ème (pour les biens intermédiaires) à 11ème (pour les biens électriques et électroniques). Les biens intermédiaires et mécaniques sont ainsi au 2ème rang sur onze concurrents mondiaux en termes de délais de livraison et de services associés, derrière l'Allemagne. Les trois catégories de biens d'équipement sont à la 4ème ou la 5ème place pour le critère « qualité ». Il convient en outre de relever la bonne performance des biens intermédiaires en terme de rapport qualité prix (2ème place) et des biens d'équipement mécanique en terme d'ergonomie et de design (2ème place également).

Depuis l'enquête menée en 2013, l'évolution des positionnements est également contrastée selon les produits. Les biens intermédiaires gagnent quatre places en qualité prix et trois places sur les services associés. Ils gagnent une place sur le prix, et en perdent une en terme de qualité et d'ergonomie-design. Les biens mécaniques gagnent pour leur part trois places en ergonomie design, deux places en services associés, mais en perdent cinq sur le rapport qualité prix. Enfin, la place des biens électriques et électroniques semble stabilisée sans évolution significative avec une qualité moyenne et des prix jugés élevés.

Le constat global est celui de produits de qualité moyenne, avec des prix élevés, voire très élevés pour ce qui est des biens électriques.

Par rapport à ses principaux partenaires, la France se situe ainsi derrière l'Allemagne pour l'ensemble des produits et sur l'ensemble des critères, à l'exception du prix pour les biens intermédiaires et mécaniques : la très bonne qualité des produits allemands dans ces domaines permettrait de prati-

quer des prix plus élevés. La France devance en revanche l'Espagne sur tous les critères, à l'exception du prix, et du rapport qualité prix pour les biens mécanique, pour lequel l'Espagne occupe la première place. Au total, le positionnement français est plutôt similaire à celui de l'Italie.

Evolution du positionnement des produits français depuis 2001

Le fait de disposer de l'enquête depuis 2001 permet d'examiner l'évolution du rang des biens d'équipement français. Nous présentons dans les pages suivantes sous forme visuelle pour chaque critère l'évolution du rang de la France parmi les dix pays fournisseurs depuis 2001. Nous regroupons les résultats des trois familles de produits sur chacun des neuf graphiques correspondant aux neuf critères pour lesquels l'historique est disponible. L'idée est de mettre en évidence d'éventuelles tendances dans l'évolution du jugement des importateurs sur les produits français. Ces tendances sont représentées schématiquement sur les neuf graphiques par une large flèche bleue.

Tout d'abord, il convient de noter qu'en termes de qualité, les biens d'équipement français évoluent depuis 2001 entre les première et sixième positions. En particulier, les biens français ont été notés quatrièmes ou cinquièmes 16 fois sur 24 au

cours des huit enquêtes menées entre 2001 et 2015. Ensuite, les prix continuent d'être jugés très élevés. Les biens électriques occupent même la dernière place. L'année 2011 semble faire figure d'exception : les biens électriques occupaient alors la 5ème place, les biens intermédiaires la 7ème et les biens mécaniques la 4ème sur le critère des prix. En 2015, ils sont respectivement aux 11ème, 8ème et 9ème places.

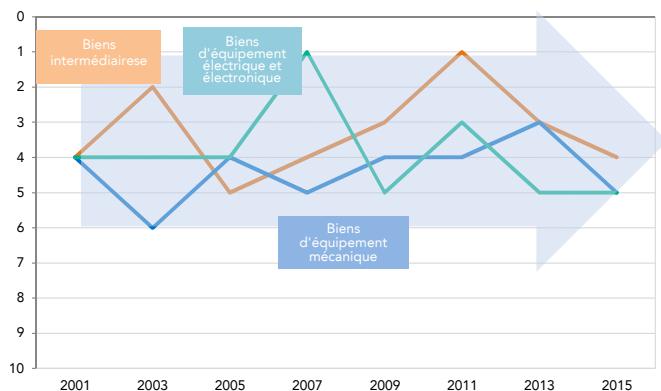
En conséquence, le rapport qualité prix a du mal à se maintenir à des niveaux médians. Si 2015 représente une amélioration significative pour les biens intermédiaires qui tranche avec l'évolution historique et devra être confirmée, les biens mécaniques chutent à la 9ème place.

Il convient de souligner la bonne performance des services associés, puisque les biens intermédiaires et mécaniques se hissent à la deuxième place, gagnant respectivement trois et deux places. Les biens électriques se maintiennent à la cinquième place.

Finalement, les biens d'équipement français continuent de pâtir de prix trop élevés, et les quelques améliorations constatées sur le plan des critères hors-prix n'ont pas été assez significatives pour rétablir l'équilibre au niveau du critère qualité-prix.

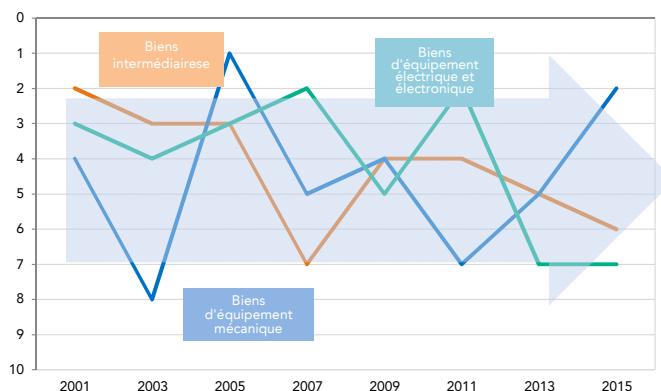
Rang des produits français parmi les produits de dix pays fournisseurs

QUALITÉ



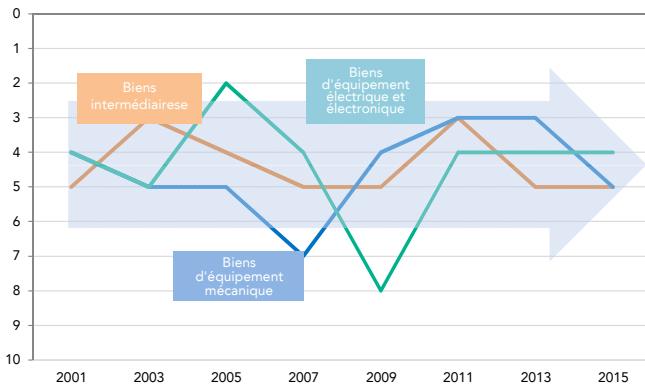
Le rang sur le critère qualité est stable depuis le début des années 2000, oscillant entre la 3ème et la 5ème position.

ERGONOMIE - DESIGN



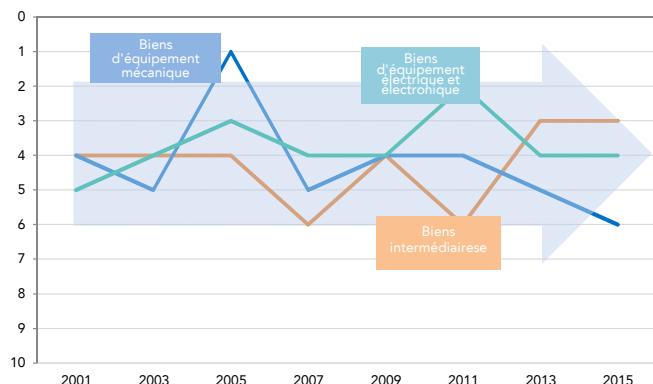
Le critère ergonomie-design apparaît fortement volatil. Les secteurs évoluent en ordre dispersé ; il faut noter l'amélioration récente des biens d'équipement mécanique, la stagnation des biens électroniques à la 7ème place après leur bon classement de 2011, et le tassement des biens intermédiaires.

CONTENU EN INNOVATION TECHNOLOGIQUE



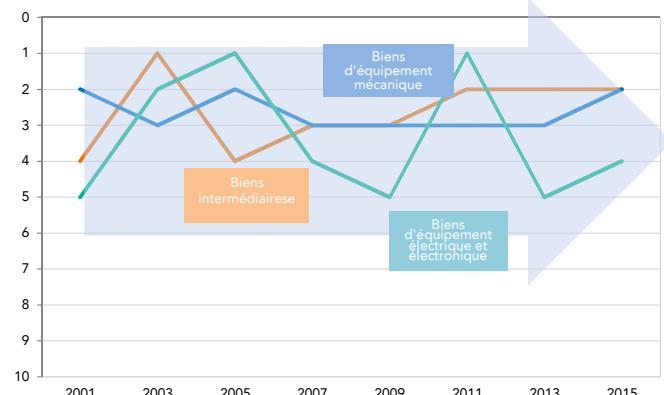
Le contenu en innovation technologique est un critère important. Les produits français se maintiennent tant bien que mal au-dessus de la 5ème place, après une chute des équipements électroniques et mécaniques en 2007-2009.

NOTORIETE



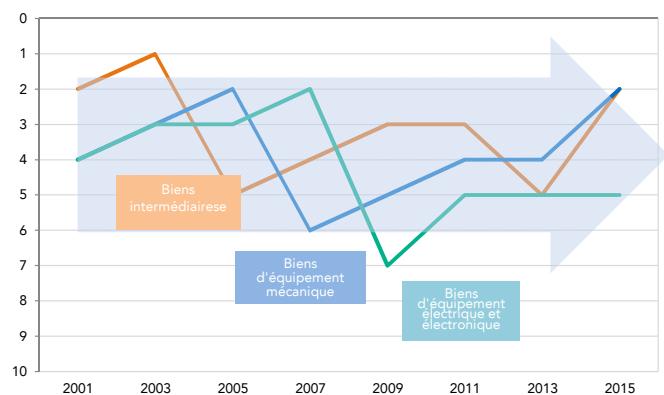
La notoriété des biens d'équipement est hétérogène selon les secteurs. Si les biens intermédiaires et les biens électroniques et électriques se maintiennent à une position médiane, les biens mécaniques chutent d'une place pour la deuxième année consécutive.

DELAIS DE LIVRAISON



Le critère des délais de livraison évolue peu depuis 2001, à l'exception du secteur des biens d'équipement électriques et électroniques. L'appréciation sur ce critère est plutôt bonne en ce qui concerne les biens intermédiaires et d'équipement mécanique.

SERVICES ASSOCIES AUX PRODUITS



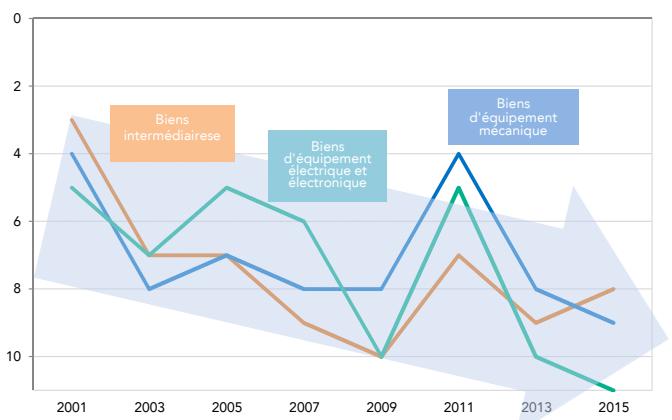
Le rang des services associés aux produits est également fortement volatil. Il faut noter que sur la dernière enquête, les biens d'équipements intermédiaires et mécaniques sont revenus à leur niveau du début 2000, ce qui n'est pas le cas pour l'électrique et l'électronique.

VARIETE DES FOURNISSEURS



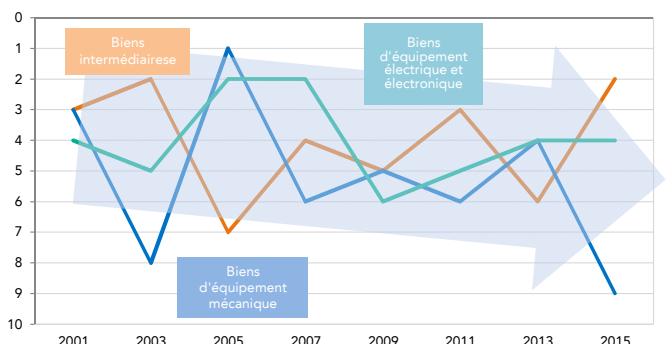
La perception de la variété des fournisseurs semble s'éroder pour rejoindre des niveaux très bas notamment pour les biens d'équipement électriques et électroniques, qui figurent à la dernière position du classement.

PRIX



Le critère prix est très volatil. L'année 2011 fait figure d'exception dans une tendance qui voit l'appréciation des produits français chuter vers les plus bas du classement. En 2015, les biens électriques et électroniques figuraient ainsi au dernier rang.

RAPPORT QUALITE-PRIX



Le rapport qualité prix est également très volatil. Evoluant autour du 5ème rang, la dernière enquête voit des améliorations significatives pour les biens intermédiaires et une forte chute des biens d'équipement mécanique. Des évolutions qui restent toutefois à confirmer au vu de la volatilité de la série.

Comparaison de la position française

Dans cette section nous comparons la performance française par rapport à ses compétiteurs européens.

Dans le tableau qui suit, nous présentons le classement des produits allemands, italiens et espagnols par rapport aux produits français. Si la case est orange, les produits français sont mieux notés que les produits étrangers, si elle est bleue, les produits étrangers sont mieux classés. On constate que les produits allemands se situent devant les produits français sur tous les critères à l'exception des prix pour les biens intermédiaires et les biens d'équipement mécaniques. Cela traduit la forte spécialisation allemande sur les critères hors prix. La qualité des produits allemands permet de pratiquer des prix plus élevés.

Par rapport à l'Espagne, la situation est inverse : la France a de meilleures évaluations sur tous les critères, à l'exception du prix.

Finalement, la France est dans une situation comparable à celle de l'Italie. Il faut toutefois noter que concernant les prix, la France se compare encore défavorablement à l'Italie, de même que pour les critères « hors prix » et « variété des fournisseurs » et ce pour toutes les classes de biens. C'est là un résultat auquel il faut prêter attention puisque s'il se confirme dans le temps, il pourrait signifier un certain déclassement des produits français par rapport aux produits italiens, malgré les meilleurs résultats obtenus sur certains critères.

	France			Allemagne			Italie			Espagne		
	Biens intermédiaires	Biens d'équipement mécaniques	Biens d'équipement et électroniques	Biens intermédiaires	Biens d'équipement mécaniques	Biens d'équipement et électroniques	Biens intermédiaires	Biens d'équipement mécaniques	Biens d'équipement et électroniques	Biens intermédiaires	Biens d'équipement mécaniques	Biens d'équipement et électroniques
1. Qualité	4	5	5	1	1	1	6	6	6	7	7	9
2. Ergonomie-design	6	2	7	2	1	4	3	3	3	7	7	6
3. Contenu en innovation	5	5	4	1	1	1	3	4	7	7	7	10
4. Notoriété	3	6	4	1	1	1	2	4	6	9	7	9
5. Délais de livraison	2	2	4	1	1	1	8	9	9	6	6	6
6. Services associés	2	2	5	1	1	1	5	6	6	7	7	7
7. Variété des fournisseurs	7	8	11	1	1	1	4	3	7	11	9	10
8. Prix	8	9	11	9	10	9	4	7	8	5	4	6
9. Rapport qualité-prix	2	9	4	1	5	3	8	4	11	11	1	10
10. Hors-prix	3	6	6	1	1	1	2	3	5	8	7	8

Documents de travail récemment parus

Evaluation du coût du « compte pénibilité »

N° 55 - janvier 2016

Investir dans les infrastructures pour la croissance

N° 54 - novembre 2015

**Analyse du Projet de Loi de Finances pour 2016 :
perspectives économiques pour 2016**

N° 53 - octobre 2015

**Les années sans croissance ont comprimé les marges des services
de prestations intellectuelles**

N° 52 - septembre 2015



Coe-Rexecode

Centre d'Observation Économique et de Recherches pour
l'Expansion de l'Économie et le Développement des Entreprises

Siège social : 29 avenue Hoche • 75008 Paris • www.coe-rexecode.fr
Téléphone : +33 (0)1 53 89 20 89 • Fax : +33 (0)1 45 63 86 79

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 • APE 9412 Z • SIRET 784 361 164 00030 • TVA FR 80 784 361 164
www.coe-rexecode.fr • www.twitter.com/CoeRexecode

Partenaire de la



ISSN : 1956-0486